

COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL DE SAÔNE CENTRE

DECISION DU PRESIDENT

N°2024/63 – Réalisation d'une étude de faisabilité pour un projet de Méthanisation territorial agricole - MARCHÉ DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

Le Président de la Communauté Val de Saône Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L. 5211.10,

Vu le Code de la Commande Publique (2019) avec notamment les articles R2123-1 (section 1°), R2123-4 et R2123-5 (relatifs aux procédures adaptées),

Vu la délibération 2020/06/08/06 du conseil communautaire du 8 juin 2020 donnant délégation à M. le Président pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution, la modification et le règlement des marchés et des accords-cadres (à bons de commande et/ou à marchés subséquents) d'un montant maximal de 90 000 euros HT, ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

Vu la consultation (MAPA de faible montant) réalisée auprès de 4 entreprises,

Vu le PV de classement des offres (après négo) établi le 20 juin 2024, après réunion de la CEO,

Vu les crédits inscrits au budget,

DECIDE

Article 1^{er} :

Un marché est passé entre la Communauté de Communes Val de Saône Centre et l'entreprise **OPALE Développement** (n° SIRET : 505 092 957 00024) – 25660 FONTAIN, pour l'exécution d'une étude de faisabilité relative au projet de Méthanisation territorial agricole.

Article 2:

L'ensemble des prestations sera rémunéré au prix global et forfaitaire de 22 400 € HT soit 26 880 € TTC.

Le marché est conclu pour une durée maximale de 12 mois, sachant que le délai brut pour le rendu de l'étude est d'environ 6 mois.

Article 3:

Mme la Directrice de la Communauté de Communes Val de Saône Centre est chargée de l'exécution de la présente décision dont une copie sera transmise à Mme la Préfète de l'Ain, M. le Receveur de CHÂTILLON-SUR-CHALARONNE et notifiée à l'entreprise concernée.

Fait à MONTCEAUX, le 05 juillet 2024,

Le Président,
Jean-Claude DESCHIZEAUX